

Date	Faits	Commentaire
Samedi 3 août 1991	La cour suprême des Comores prononce l'empêchement du Président Djohar et décide sa destitution (AFP 281439, 28 septembre 1995).	Juridiquement, Mohamed Djohar n'est plus président des Comores
Dimanche 4 août 1991	Djohar fait procéder à l'arrestation et à la mise en résidence surveillée du président de la cour suprême comorienne, Ibrahim Halidi (AFP 281439, 28 septembre 1995).	Mais il se maintient au pouvoir par la force.
Samedi 26 septembre 1992	Tentative de renversement du régime Djohar aux Comores, réprimée dans le sang. Nombreuses arrestations.	Parmi les protagonistes de cette tentative, on trouve Omar Tamou, ancien ministre, deux des fils de l'ancien président Ahmed Abdallah ainsi que plusieurs cadres comoriens de l'ancienne Garde Présidentielle des Comores.
Jeudi 1er avril 1993	Condamnation à mort de deux fils de l'ancien président Ahmed Abdallah pour leur participation au coup d'Etat du 26 septembre 1992.	Ils seront maintenus en prison, en compagnie de plusieurs autres militaires et de politiciens comoriens (dont Omar Tamou, ancien ministre) jusqu'à leur libération par Bob Denard le jeudi 28 septembre 1995.
Lundi 21 août 1995	Arrivée du Vulcain à Tenerife.	
Samedi 26 août 1995	Appareillage du Vulcain. Destination Les Philippines via Panama. Le Vulcain navigue pendant plusieurs jours en direction de Panama, puis met la cap au Sud.	
Mardi 5 septembre 1995	Reprise des essais nucléaires français. De vives critiques et protestations internationales (médias, Etats, organisations internationales) sont alors émises à l'encontre des dirigeants français. Les autorités françaises peinent à gérer la crise.	La crise liée aux essais nucléaires perdure et s'amplifie pendant un mois. L'orchestration médiatique de l'intervention française aux Comores y mettra fin, les critiques internationales étant alors remplacées par un concert de louanges du fait de la fermeté de la France à l'égard des « mercenaires » de Bob Denard.
Mercredi 27 septembre 1995	Survol de la Grande-Comore par un avion militaire français sans plan de vol.	Etabli lors de l'instruction et confirmé lors des premières audiences du procès Denard, ce survol aurait donné lieu au largage d'une équipe de militaires français chargés de s'assurer du bon déroulement du débarquement de Bob Denard prévu pour le lendemain.
Jeudi 28 septembre 1995. 00H30	Débarquement de Bob Denard aux Comores.	
Jeudi 28 septembre 1995 – 22H00 locales	Le capitaine Combo annonce à Radio Comores la constitution d'un comité militaire de transition et la réunion rapide une table ronde de l'ensemble des partis politiques de l'archipel visant à constituer un gouvernement provisoire d'union nationale chargé d'organiser, au plus vite, des élections libres sous le contrôle de la communauté internationale.	

Vendredi 29 septembre 1995	Tous les partis politiques comoriens, sauf celui de Djohar, se félicitent du renversement du régime. Manifestations de soutien dans les rues de Moroni.	
Vendredi 29 septembre 1995 - matin	Le premier ministre français, Alain Juppé, déclare qu'il n'y aura pas d'intervention française aux Comores.	
Lundi 2 octobre 1995	Le Comité Militaire de Transition remet officiellement le pouvoir aux civils, en les personnes de Mohamed Taki et de Saïd Ali Kemal. Ceux-ci commencent à organiser une table ronde de l'ensemble des partis politiques comoriens et promettent à leur tour des élections libres.	La situation est normalisée.
Mercredi 4 octobre 1995 vers 3 heures du matin	Début de l'intervention française visant officiellement à rétablir « l'état de droit ».	Les autorités françaises font « coup double ». Après avoir encouragé l'opération de destitution du président Djohar, elles tirent un second bénéfice de l'affaire en intervenant militairement aux Comores, s'attirant les félicitations des organisations internationales et des Etats-Unis qui avaient émis de vives critiques suite à la reprise des essais nucléaires. Il faut noter que la justification officielle de l'intervention ne tient pas, l'accord de défense du 10 novembre 1978 ne l'autorisant qu'en cas d'agression extérieure.
Mercredi 4 octobre 1995 - 18H00 locales	Les militaires comoriens remettent l'ancien président Djohar au GIGN français à la porte du camp militaire de Kandani.	Evacué immédiatement vers l'île de la Réunion par l'armée française, l'ancien président Djohar ne retrouvera jamais son poste. « Etat de droit » ?
Mercredi 4 octobre 1995 - soirée	Annnonce par le premier ministre comorien, Caabi El Yachrourou de la signature d'un décret d'amnistie totale concernant les protagonistes des événements en cours. (AFP 041637).	Aucun soldat comorien ne sera poursuivi pour sa participation à ce coup d'Etat. Les protagonistes de la tentative du 26 septembre 1992 sont également amnistiés et rétablis dans leur fonctions et grades.
Jeudi 5 octobre 1995 – 15H00 locales, 13H00 en France	Reddition de Bob Denard et de ses hommes, qui sont aussitôt arrêtés par l'armée française. Ils sont conduits à l'ancienne école de gendarmerie de Voidjou et placés sous la garde d'un détachement du 2 ^{ème} RPIMA français.	Du jeudi 5 octobre 1995 à 13H00 (heure française) au vendredi 13 octobre à 22H10 (début officiel de leur garde-à-vue), les hommes de Bob Denard sont restés sous la garde de militaires français sans la moindre information sur leur statut juridique. Leurs demandes d'assistance par un avocat sont rejetées par leurs geoliers. Des militaires français procèdent à leur audition sans jamais les informer de leur situation ni de leurs droits.

Samedi 7 octobre 1995	Décret N°95-305/PM portant interdiction de séjour aux Comores, reconduite à la frontière et expulsion des compagnons de Bob Denard.	Il n'y a pas d'autre suite judiciaire aux Comores concernant les compagnons de Bob Denard, ce qui prouve qu'ils sont concernés par le décret d'amnistie du 4 octobre 1995.
Vendredi 13 octobre 1995 – 13H30 (heure française)	Décollage de l'avion militaire français ramenant les compagnons de Bob Denard en France. Ils sont tous menottés à leur siège, sous la garde de militaires français du GIGN.	
Vendredi 13 octobre 1995 – 22H10 (heure française)	Arrivés au Bourget, toujours sous la contrainte, les compagnons de Bob Denard sont mis en garde-à-vue dans le cadre d'une enquête préliminaire.	Dans les faits, la garde à vue a commencé depuis 8 jours et 9 heures.
Samedi 14 octobre – 00H30 (heure française)	Le substitut du Procureur est avisé et ordonne l'ouverture d'une enquête préliminaire.	L'enquête préliminaire n'a été ouverte qu'après le début de la garde-à-vue.
Lundi 16 octobre 1995	Ouverture d'une information judiciaire en France. Bob Denard et 2 de ses compagnons sont emprisonnés. 7 autres sont placés sous contrôle judiciaire. Une trentaine sont mis en examen.	L'ouverture de cette information judiciaire intervient 11 jours après l'arrestation des intéressés, alors que les faits se sont produits sur le territoire comorien, sont couverts par l'amnistie du 4 octobre et n'ont pas donné lieu à des poursuites judiciaires aux Comores.
Vendredi 1er mars 1996	Mohamed Taki (qui avait été nommé co-président par intérim par le comité militaire de transition, puis évincé par Caabi EL Yachroutou) est élu président de la république des Comores.	
Dimanche 1er novembre 1998	Décès du Président Taki dans des circonstances qui n'ont jamais été rendues publiques.	